

Les fonds chalutables de la région est de la Tunisie (de Kélibia à Mahdia) Premiers résultats

par

Abderrazak AZOUZ (*) et Sadok BEN OTHMAN (*)

RESUME

Les premiers résultats des prospections effectuées en 1972 et en 1975 (profondeurs —50 à —300 m et plus) sont donnés en ce qui concerne la morphologie des fonds (échosondages) et leur peuplement; la rentabilité horaire de la pêche est estimée (67 kg/h en moyenne) et une première carte de pêche est établie. Ces résultats permettent de conclure que les fonds de la région est assurent la transition entre les deux régions nord et sud-est de la Tunisie.

ABSTRACT

The first results of the investigations carried out in 1972 and 1975 (at depths of 50 to 300 meters and more) are given concerning the depth pattern and stocks (echo-sounding); together with an estimation of hourly fishing profitability (average 67 kg/hr). A first fishing map has also been drawn up. These results permit the conclusion that the floor of the Eastern region ensures transition between the Northern and South Eastern regions of Tunisia.

(*) Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche, Salammbô, Tunisie.

1. INTRODUCTION

Les différentes prospections des fonds chalutables des côtes tunisiennes effectuées par l'Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche (INSTOP) et les recherches antérieures ont permis notamment la réalisation de deux cartes de pêche destinées aux pêcheurs tunisiens : celle de la région nord (frontière algéro-tunisienne au cap Bon) et celle de la région sud-est (golfe de Gabès). Nous citons, parmi les travaux publiés, ceux de H. Heldt (1921), E. Le Danois (1925), F. Bourgois et L. Farina (1961), V. Fodera (1964), A. Ben Mustapha (1966), P. Lubet et A. Azouz (1969), F. Ktari-Chakroun et A. Azouz (1971), S. Ben Othman (1971) et A. Azouz (1973, 1974).

La carte de pêche de la région est n'a pas encore été établie. Nous avons réalisé en 1972 (hiver et automne) et en 1975 (été) une prospection des fonds de cette région avec le bateau de recherche *Hannoun*.

Les fonds que nous avons prospectés sont limités à l'ouest par le continent (côte du cap Bon à Mahdia), à l'est par le sillon Pantellaria-Lampedusa, au nord par l'axe cap Bon-Pantellaria et au sud par les hauts fonds des Kerkennah; les profondeurs de ces fonds sont comprises entre —50 et —300 m et atteignent —400 m à l'ouest et au sud-ouest de Pantellaria.

Les données que nous avons recueillies ne peuvent être considérées comme complètes puisqu'elles ne couvrent qu'une période limitée, la campagne initialement prévue pour deux ans a été interrompue par les pannes successives du bateau de recherche. Il nous a paru cependant utile de publier nos premiers résultats qui donnent un aperçu de la nature et de la richesse des fonds chalutables prospectés ainsi que des possibilités de pêche.

2. METHODE DE TRAVAIL

Nous avons procédé à un quadrillage de cette région par écho-sondeur :

- de Kélibia à Pantellaria (radiale A);
- de Nabeul à Pantellaria (radiale B) et de Nabeul au point 36° 23' N. et 12° 12' E. (radiale C);

- de Sousse au point 35° et $23'$ N. et 12° $12'$ E. (radiale D) et de Sousse au point 35° $50'$ N. et 12° $30'$ E. (radiale E);
- de Mahdia du point 35° $50'$ N. et 12° $30'$ E. (radiale F) et de Mahdia à Lampedusa (radiale G);
- de Pantellaria à Lampedusa (radiale H).

Les espèces capturées par le chalut ont été recensées et la rentabilité horaire de la pêche a été calculée. Nous avons classé les produits de la pêche en deux catégories selon leur valeur commerciale :

— première qualité : les espèces comestibles de poissons, crustacés et mollusques ayant une valeur commerciale, tels que rougets, merlus, pageots, dentés, rascasses, grondins, saint-pierre, chiens de mer, crevettes, langoustines, seiches, poulpes, calmars, etc.;

— deuxième qualité : les poissons divers de petite taille et les poissons non comestibles pouvant être utilisés pour la fabrication de farine.

Les sondages nous ont permis de préciser la morphologie des fonds et de mettre en valeur les possibilités de pêche qu'ils offrent. En effet, nous avons pu constater la présence d'importantes régions sans accidents de relief notables se prêtant à l'usage des arts traînants, au voisinage de zones à relief assez tourmenté et qui sont surtout le domaine de prédilection des palangriers.

Nous avons jugé utile de diviser cette région en trois zones en fonction de la description des fonds et de leur rentabilité :

- zone de Kélibia — Nabeul;
- zone de Nabeul — Sousse (golfe d'Hammamet);
- zone de Sousse — Mahdia.

3. RESULTATS

Nos résultats sont donnés dans les figures 1 (échogrammes) et 2 (carte de pêche).

3.1. ZONE DE KÉLIBIA A NABEUL

3.1.1. MORPHOLOGIE DES FONDS

Le relief sous-marin de cette zone ressemble à celui de la région nord adjacente. En effet, la pente est aigüe, le plateau conti-

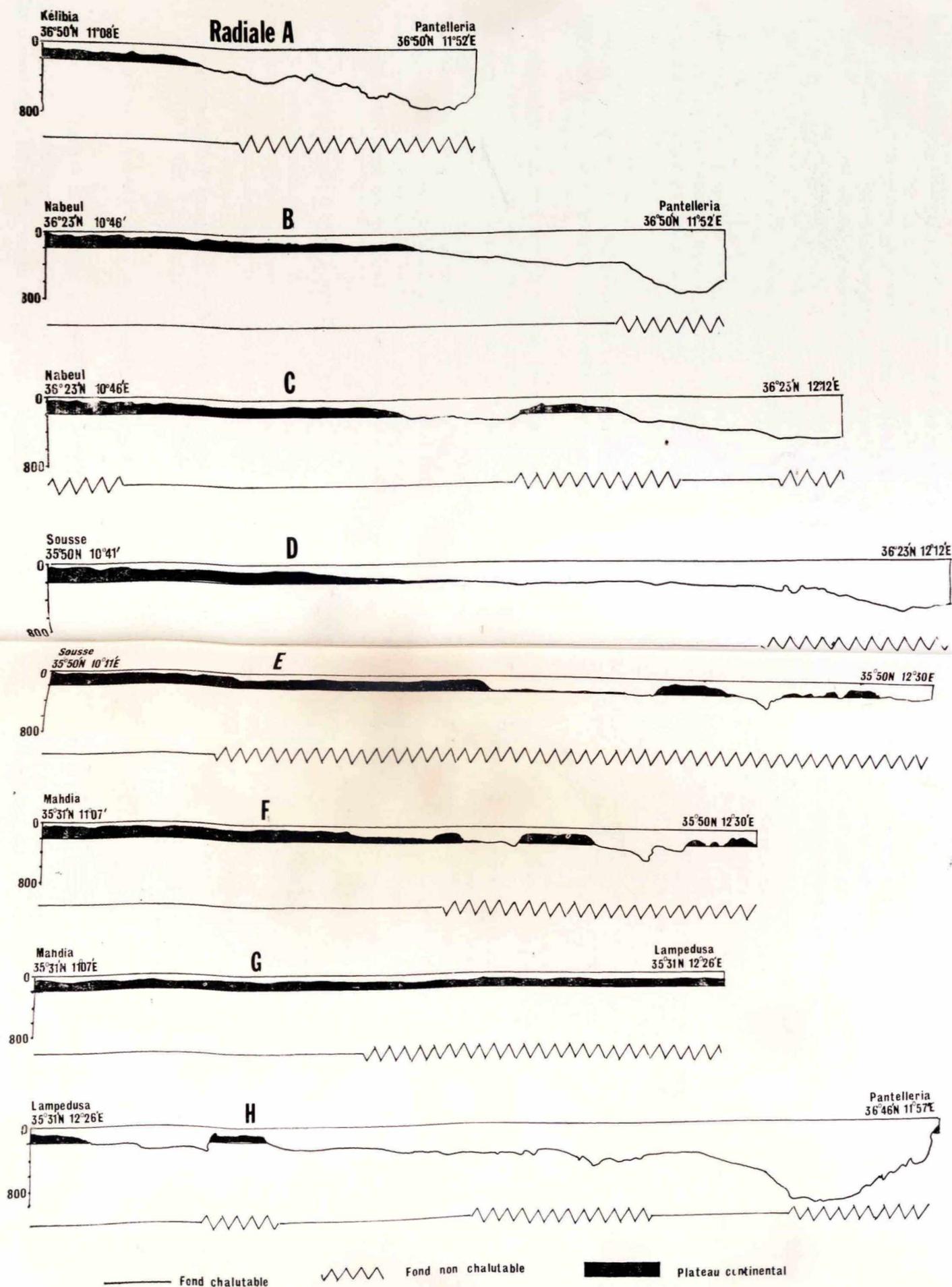


Fig. 1. — Echogrammes (région est de la Tunisie : radiales A, B, C, D, E, F, G).

mental est assez restreint et le talus est coupé de chenaux profonds. Ce secteur présente un peu partout des accidents de relief, on trouve, entre autres, la fosse et le banc de Korba; alors que le premier accident est propice à l'usage du chalut, le second répond aux exigences de la palangre et de la pêche au feu. La pente assez forte de ce secteur est la traduction d'une morphologie assez tourmentée.

3.1.2. PEUPLEMENT DES FONDS ET RENDEMENT DE LA PÊCHE

Au nord-est de Kélibia, la topographie accidentée et les vents N-O gênent considérablement le chalutage; au sud, le plateau devient plus homogène, l'intensité des vents diminue et les fonds sablonneux et sablo-vaseux sont recouverts, en-deça de -70 m, d'algues et d'éponges. Au-delà, ces organismes benthiques diminuent de plus en plus avec la profondeur.

— De -50 à -200 m (plateau continental)

Le rendement est de 45 kg/h pour les espèces de première qualité (merlu, rouget de vase, rouget de roche et saurel) et de 15 à 20 kg/h pour les espèces de deuxième qualité (cithare, sanglier, argentine, grondin et serran de petite taille).

Les organismes benthiques sont représentés par des algues, des éponges, des échinodermes, des cnidaires, etc.; leur poids varie de 10 à 50 kg/h.

— De -200 à -300 m (début du talus)

Le rendement est de 35 kg/h pour les espèces de première qualité (merlu, saurel, crevette rose et seiche) et de 8 à 15 kg/h pour les espèces de deuxième qualité (sanglier, serran de petite taille, bécasse et capélan).

Le chalut ramène 1 kg/h d'organismes benthiques.

REMARQUES

Le saurel est abondant sur ces fonds (jusqu'à 40 kg/h).

Au nord-est de Kélibia, sur des fonds plus ou moins rocheux, à -200 m, le rendement horaire peut atteindre 170 kg.

— De —300 à —400 m

A l'ouest du canal de Pantellaria, le rendement est de 15 kg/h pour les espèces de première qualité (langoustine, crevette rose et merlu) et de 40 kg/h pour les espèces de deuxième qualité, en général non comestibles (coelorrhynche et chloroptalme).

Les organismes benthiques, sur ces fonds, sont rares (1 kg/h) et comprennent des crabes (*Macropipus tuberculatus*) et des oursins (*Stylocidaris affinis*).

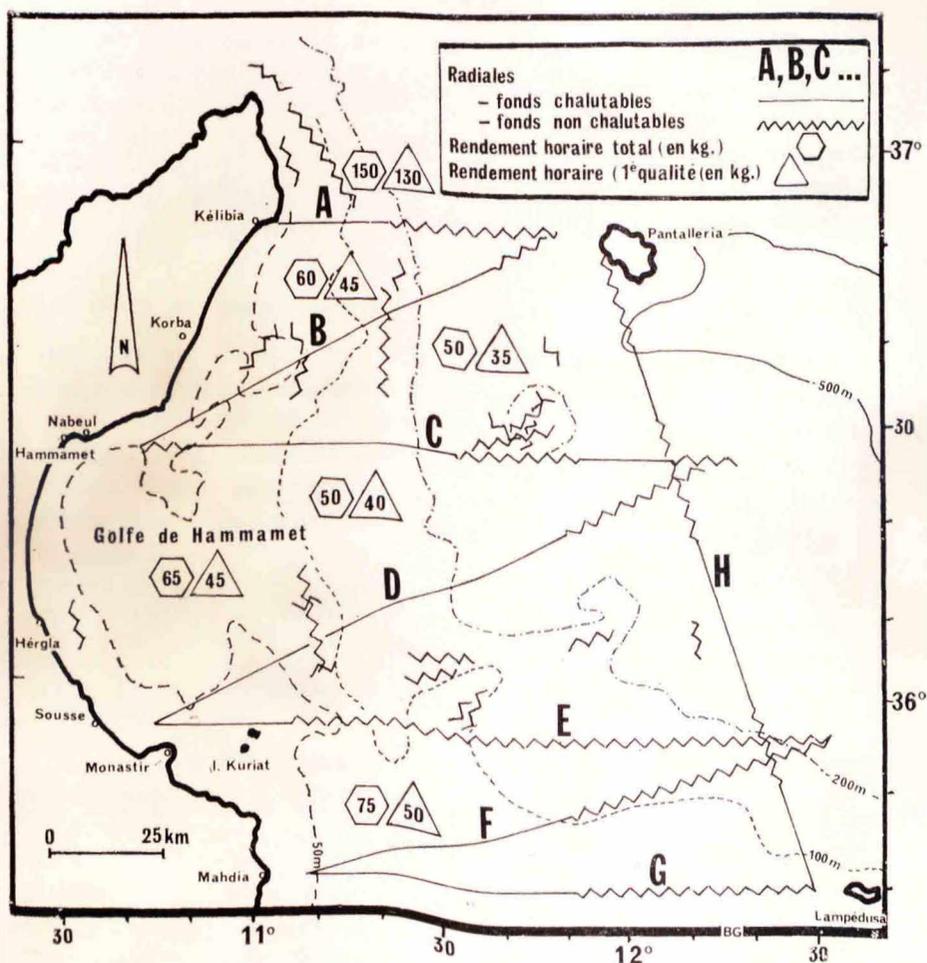


Fig. 2. — Carte de pêche de la région est de la Tunisie (de Kélibia à Mahdia).

3.2. ZONE NABEUL — SOUSSE (*Golfe d'Hammamet*)

3.2.1. MORPHOLOGIE DES FONDS

La pente est douce entre la côte et —25 m. Cette zone présente trois accidents de relief, au niveau de Hergla, de Nabeul et au sud-est de Sousse (—100 m). Au-delà de —200 m, dans l'alignement de Nabeul, se trouvent deux régions mouvementées, la première correspond à un haut fond tandis que la seconde est située au niveau du sillon Pantellaria-Lampedusa.

3.2.2. PEUPLEMENT DES FONDS ET RENDEMENT DE LA PÊCHE

Des éponges associées à des échinodermes (comatules) recouvrent les fonds, en-deça de —70 m. Les organismes benthiques diminuent ensuite et les fonds sont alors vaseux.

— De —50 à —100 m

Le rendement est de 45 kg/h pour les espèces de première qualité (merlu, rougets de vase et de roche, pageot ainsi que crevette royale rencontrée en petite quantité sur les fonds de —50 m) et de 25 kg/h pour les poissons de deuxième qualité (petit serran, sparlotte, picarel que l'on trouve en quantité très inégale variant du simple au quadruple d'un endroit à l'autre, ainsi que jeunes rougets).

Entre —50 et —60 m le chalut ramène 70 kg/h d'organismes benthiques (éponges diverses et échinodermes).

REMARQUES

Au large de Korba, près de la côte, dans la fosse à fond vaseux qui se situe à —55 m et qui est limitée à l'est par le banc de Korba le rendement est de plus de 70 kg/h.

Au nord de l'île Kuriat (au large de Hergla) dans les hauts fonds de —65 m, le rendement est de 75 kg/h; plus au sud et au nord-est de cette île les fonds de —45 à 50 m tapissés d'algues rouges sont riches en rouget de roche.

— De —150 à —200 m (partie inférieure du plateau continental)

Le rendement est de 40 kg/h pour les espèces de première qualité (merlu, rouget de vase et même crevette rose) et 15 kg/h pour les espèces de deuxième qualité (sanglier, argentine, petit grondin, etc.).

Le chalut ramène 10 kg/h d'organismes benthiques (éponges et échinodermes).

— Au-delà de —200 m (début du talus)

Les fonds du début du talus sont couverts de vase profonde caractérisée par la présence du cnidaire *Funiculina quadrangularis*. La crevette rose est commune ainsi que le pageot centrodente. Ces fonds vaseux de couleur jaunâtre sont assez propres, le chalut ramène 1 kg d'organismes benthiques (crabes, *Macropipus tuberculatus*, *M. depurator*; étoile de mer, *Astropecten pentacanthus*).

3.3. ZONE DE SOUSSE-MAHDIA

3.3.1. MORPHOLOGIE DES FONDS

Les fonds ne sont pas profonds, le plateau continental à pente très douce est parfois plat. Ces fonds sont chalutables au voisinage du continent puis ils deviennent accidentés à l'est de Monastir-Kuriat, à l'ouest et au nord-est de Lampedusa et de ce fait ils deviennent peu propices au chalutage.

3.3.2. PEUPLEMENT DES FONDS ET RENDEMENT DE LA PÊCHE

Les fonds sablo-vaseux à —50 m sont couverts d'algues fines (*Arthrocladia*) et d'éponges siliceuses. Ces éponges s'étendent jusqu'aux profondeurs de —80 m où elles sont associées à une faune variée d'échinodermes (*Ophiothrix quinquemaculata*, *Stylocidaris affinis*, etc.). Sur ces fonds spongifères de pente très douce jusqu'au voisinage de l'île de Lampedusa, on pêche surtout les rougets de vase et de roche, le pageot, et le merlu particulièrement à partir de —70 m. Au-delà, le pageot commun *Pagellus erythrinus* commence à se raréfier pour être remplacé par le denté (*Dentex*

maroccanus). Le rendement est de 50 kg/h pour les produits de première qualité; toutefois, un rendement 70 kg/h a été enregistré à —75 m au niveau du point 35° 45' N. et 11° 40' E. Le rendement pour les produits de deuxième qualité est de l'ordre de 25 kg/h (sparlotte, picarel, grondin, etc.).

Les organismes benthiques (algues, éponges, échinodermes, etc.) représentent, dans cette zone, trois fois la quantité de la capture totale (plus de 150 kg/h de déchets) ce qui fait que la durée du trait de chalut se trouve réduite à moins d'une heure.

4. CONCLUSION GENERALE

Les fonds de la région est situés entre la côte Kélibia-Mahdia et l'axe îles Pantallaria-Lampedusa assurent la transition entre le nord et le sud tunisien.

Du point de vue morphologique, la région de Kélibia rappelle le Nord (A. Azouz, 1973 et 1974) avec un plateau continental à la fois étroit et accidenté, alors que la zone de Sousse-Mahdia ressemble à celle du golfe de Gabès (F. Ktari-Chakroun et A. Azouz, 1971) caractérisée par une vaste plateforme continentale sans accident notable de relief.

Du point de vue rendement :

— le plateau continental (—50 à —200 m) ressemble à celui du sud-est tunisien puisque le rendement horaire moyen est de 65 kg dont 40-45 kg d'espèces commercialisables; il en est de même de la composition de la faune (abondance d'éponges) et de la taille des poissons (prédominance des individus de petite taille);

— le talus (—200 à —400 m) ressemble à celui de la côte nord; il est caractérisé par sa richesse en crevettes et langoustines et l'abondance d'espèces non comestibles.

BIBLIOGRAPHIE

- AZOUZ A. (1973). — Les fonds chalutables de la région nord de la Tunisie. 1. Cadre physique et biocoenoses benthiques. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 2 (4) : 473-563.
- AZOUZ A. (1974). — Les fonds chalutables de la région nord de la Tunisie. 2. Faune ichthyologique, écologie et répartition bathymétrique.

Potentialité de la pêche. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 3 (à l'impression).

BEN MUSTAPHA A. (1966). — Présentation d'une carte de Pêche pour les côtes Nord de la Tunisie. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 1 (1) : 21-38, 1 carte dépl.

BEN OTHMAN S. (1971). — Observations hydrologiques, dragages et chalutages dans le Sud-Est tunisien. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 2 (2) : 103-129.

BOURGOIS F. et FARINA L. (1961). — Rapport au Gouvernement de la Tunisie concernant les essais de chalutage au large des côtes tunisiennes. *Rapp. FAO/PEAT*, 1410 : 31 p. multycop., 3 cartes.

FODERA V. (1964). — Rapport au Gouvernement de la Tunisie sur la prospection systématique des fonds de pêche au large des côtes tunisiennes. *Rapp. FAO/PEAT*, 1336 : 57 p. + 11 multycop., 4 cartes.

HELDT H. (1921). — Croisière de la Perche en Méditerranée. Détails des opérations. *Bull. Inst. Océanogr., Monaco*, n° 389 : 16 p.

KTARI-CHAKROUN F. et AZOUZ A. (1971). — Les fonds chalutables de la région sud-est de la Tunisie (golfe de Gabès). *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 2 (1) : 5-47.

LE DANOIS Ed. (1925). — Recherches sur les fonds chalutables des côtes de la Tunisie (croisière du chalutier « Tanche » en 1924). *Ann. Sta. océanogr., Salammbô*, n° 1 : 56 p.

LUBET P. et AZOUZ A. (1969). — Etude des fonds chalutables du golfe de Tunis. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 1 (3) : 87-111.